



## POSTES RÉGULIERS DE DIRECTION ET DE DIRECTION ADJOINTE D'ÉCOLE

Concours interne/externe

ED-37(10)

Le CSDCSO est un conseil scolaire public de langue française en pleine croissance, qui compte près de 8 000 élèves de la maternelle à la fin du secondaire. Le Conseil dessert 29 écoles élémentaires et 9 écoles secondaires (10 à la rentrée 2010) sur un territoire qui s'étend d'ouest en est de Windsor à Trenton et du nord au sud de Penetanguishene à la région de Niagara.

La présente annonce vise à constituer une banque de personnes qui seraient ensuite déployées selon leur zone de prédilection et les besoins du Conseil et ce tant à la direction qu'à la direction adjointe. Des possibilités pour des postes de directions adjointes existent aux paliers élémentaire et secondaire dans la région du Grand Toronto pour l'année scolaire 2010-2011.

### Exigences et qualifications :

- Carte de compétence de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ;
- Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent ;
- Qualifications de direction d'école parties I et II ou en voie d'obtention.

**Date d'entrée en fonction :** août 2010

**Échelle salariale annuelle 2009-2010 :**

- **poste de direction :** de 102 755 \$ à 113 422 \$
- **poste de direction adjointe :** de 94 981 \$ à 104 841 \$

### Conditions de travail régies par la politique 4.05 du personnel non syndiqué.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation avec curriculum vitae **en français** et une copie de la carte de compétence émise par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, **avant 16 h le vendredi 6 août 2010**, à l'attention du secteur des ressources humaines (recrutement), Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest, 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5 ou par télécopieur : 416 397-2005 ou par courriel : [batirmacarriere@csdcso.on.ca](mailto:batirmacarriere@csdcso.on.ca)

**Les demandes reçues après la date et l'heure de fermeture du concours ne seront pas considérées. Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**

**En vertu du Règlement ontarien 521/01 et du Règlement ontarien 170/02, toute personne employée par le CSDCSO doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.**

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membre de ces groupes désignés.